



ALSA

Canal Historique

mémoires

novembre 1971 – novembre 2011

«Nous les côtoyons tous les jours. Souvent ils sont ivres et peinent à mendier. Ils sentent mauvais, vocifèrent et font un peu peur. Nos regards se détournent. Qui sont ces marginaux aux visages ravagés ? Des exclus ? Des pauvres ? Ce sont les clochards. Fous d'exclusion. Fous de pauvreté. Fous d'alcool. Et victimes surtout. De la société et de ses lois. Du marché du travail et de ses contraintes. Mais au-delà, c'est contre la vie même qu'ils se révoltent. C'est elle qu'ils combattent. C'est elle qu'ils haïssent. Halluciné, ivre, malade, c'est un autre et impossible ailleurs dont ils s'obstinent à rêver furieusement.»

Patrick DECLERCK¹

1. Declerck, P. (2001) Les naufragés – Avec les clochards de Paris, coll. «Terre Humaine», Plon.

Prologue

En 1959, le compte-rendu du Congrès National des Bureaux d'Aide Sociale s'énonce comme suit in extenso (malgré sa longueur, il vaut la peine d'être cité) :

« Le 27^{ème} Congrès National des Bureaux d'Aide Sociale, qui tient ses assises à Evian du 17 au 22 juin 1959, a étudié de près le problème de la mendicité et du vagabondage, qui sont devenus un fléau social indigne d'un pays comme la France.

En effet, nos institutions sociales, tant par les Assurances sociales que par les systèmes d'allocations les plus divers, sont exemplaires et garantissent à tout citoyen qui veuille se conformer aux lois et règlements, des avantages qui le mettent à l'abri de tout risque social.

D'autre part, les Bureaux d'Aide Sociale et les innombrables institutions privées s'efforcent en plus à accorder aux indigents et aux malheureux une aide matérielle et morale devant leur permettre de reprendre leur place dans la vie.

Le Congrès est au regret de constater qu'un certain nombre d'éléments de tout âge, désignés communément comme éléments asociaux, cherchent à profiter impunément de tous les avantages accordés à juste titre aux travailleurs et à leurs familles, tandis que ces éléments trouvent inutile de prendre leurs places dans la vie économique et sociale.

Ils préfèrent même de voir et de faire voir leurs familles dans la misère pour mieux pouvoir implorer la pitié, voire la crédulité des institutions sociales et charitables.

En plus, il est inconvenable que la mendicité et le vagabondage aillent en augmentant, qu'ils soient une lourde charge pour l'Aide sociale et donnent un aspect absolument faussé de l'action sociale et charitable comme de l'état économique de la France, qui ne connaît pas le chômage, mais qui au contraire a besoin de bras, tandis que ces éléments asociaux se tiennent à l'écart et s'obstinent à mener leur vie dans l'oisiveté.

Le Congrès rappelle au Gouvernement et aux autorités que le Code pénal désigne la mendicité et le vagabondage comme un délit et qu'il le menace non seulement de peines assez graves mais aussi de l'internement dans un dépôt de mendicité.

Or, le Congrès constate que ces dépôts de mendicité n'existent nulle part dans le sens voulu par la loi : c'est-à-dire pour la rééducation des mendiants.

En appelant leur attention sur cette situation indigne et intenable, le congrès invite le Gouvernement, les Autorités et le Parlement à étudier de près le problème de ce fléau social et de prendre des mesures pour y remédier avec efficacité.

Le Congrès préconise dans cet ordre d'idées :

la CRÉATION DE MAISONS DE TRAVAIL ayant pour but de recevoir pour un temps raisonnable les éléments asociaux, mais aptes au travail, pour les rééduquer par le travail et pour le travail ;

la CRÉATION DE MAISONS DE REFUGE recevant les éléments inaptes au travail, mais pour lesquels l'internement serait une solution en tant qu'ils seraient logés et nourris convenablement au lieu d'être forcés à vivre à l'écart de la société.

La collaboration entre la Justice, la Santé et les organismes d'aide sociale devra assurer la bonne exécution de ces mesures que le Congrès estime indispensables.

Le Congrès, considérant le préjudice moral causé aux Bureaux d'Aide Sociale par la mendicité qui jette un discrédit sur l'efficacité de leur action et détourne au profit de paresseux la générosité de particuliers, invite le Bureau de l'Union à prendre l'initiative d'une campagne d'information destinée à mettre en garde l'opinion publique contre les agissements des mendiants de profession. »

Telle était – pour mémoire – la perception dominante des exclus en 1959 : il est heureux qu'en un demi-siècle elle se soit considérablement modifiée, même si le « sadisme social² » n'a pas disparu pour autant. Qu'en était-il alors à Mulhouse ? L'Abbé Pierre s'y était rendu, à l'invitation des intellectuels chrétiens, en 1953 et 1954 – il avait lancé son fameux appel national en février 1954 – pour exposer le problème des sans-logis.

Le 7 mars 1966, l'Abbé Pierre revint à Mulhouse : cet événement remua-t-il le problème des « vagabonds », comme on les dénommait encore ? – toujours est-il qu'au Conseil Municipal les rapports continuaient de s'intituler « répression du vagabondage et de la mendicité » ! En 1967, L'Alsace publia une page complète sur les

2. Ibidem. A cet égard, il n'est que le prolongement du dispositif de « génocide programmé des vagabonds par la technique » au XIX^e siècle, cf. Beaune, J.-C. (1993) *Le vagabond et la machine - essai sur l'automatisme ambulatoire - Médecine, technique et société - 1880-1910*, coll. « Millieux », Champ Vallon.

« clochards » (« Drames humains » le 29 juillet, « Pittoresque ou lamentable » le 30 juillet, « Répression ou rééducation » le 1^{er} août). Le 31 août 1967, il fut question de la fermeture du Bon Foyer de l'Armée du Salut ; la Mairie accorda une aide et la fermeture fut reportée à avril 1968. Fin 1967, l'adjoint du « social » entreprit « la lutte contre la pratique de la mendicité ». Le 11 décembre, un exposé polémique du bénévole Georges Scius stipula que « si nous voulons uniquement débarrasser les gens de la rue, comme on fait pour les pigeons, alors ce n'est pas à l'Adjoint du Social qu'il nous faut le demander ». Le 9 février 1968, une réunion du CMAAS sur les hébergements conclut qu'il fallait insister pour que l'Etat réalisât un Centre d'hébergement départemental et que la Ville créât un asile de nuit. Un exposé du 14 août 1968 de la division d'action sociale en vue d'une réunion de la Municipalité du 26 août fut contredit par une lettre rédigée puis approuvée par les membres du CMAAS réunis en février 1969 : il s'agissait surtout de distinguer entre « Centre d'hébergement pour réadaptation sociale » et « Asile de nuit ». Le 10 septembre 1968, un document de Melle Odile Hubler à l'intention du CMAAS (Conseil Mulhousien des Associations d'Aide Sociale) décrit les hébergements provisoires de cette période : en 1954 un abri pour les hommes au boulevard du Chemin de Fer, puis de 1954 à 1957 un foyer pour femmes et enfants au Centre Social Papin, en attendant le Centre d'hébergement de la Caserne Coehorn. Pour les hommes, aucune suite... La Municipalité approuva un hébergement de nuit à l'Armée du Salut, sous conditions.

En 1969, le problème demeurait stationnaire, comme en témoignent les Dernières Nouvelles d'Alsace du 20 août qui exposent les arguments des « deux camps » opposés. Mais deux lycéens du Schweitzer, Henriette Schoen et Michel Pedrazzani, Eclaireurs de Saint-Jean, fondèrent alors une association dénommée « Aide aux Sans-Abri », au motif que « les clochards sont des êtres humains ; ils ont bien droit à un repas chaud par semaine », et avec la devise « le droit de vivre ne se mendie pas ». La majorité légale de l'époque étant fixée à 21 ans, ils ne pouvaient officialiser l'association. Mais ils ne s'encombrèrent pas de ce détail. Avec les copains, ils invitèrent les clochards chaque samedi après-midi à la Cour des Chaînes, dans un local prêté par Mme Yvette Birckel. Ultérieurement ce fut dans un local rue des Rabbins (qui servait à l'action sociale de Mulhouse pour préparer les colis de Noël des nécessiteux), et dans le local des

Eclaireurs rue Saint-Jean. Là, ils préparaient un repas puis, après la vaisselle, s'attablaient pour discuter ou se raser. Ils leur versaient même un verre de vin auquel les habitués renoncèrent vite d'eux-mêmes au bénéfice de l'échange. Au bout d'un certain temps, ils se trouvèrent confrontés à des jeunes, à peine plus âgés qu'eux, sans logement et donc sans travail. Ils instituèrent une permanence le jeudi après-midi pour recevoir, habiller ces « chercheurs de travail », leur trouver travail, logement et couvert. C'est ainsi qu'ils inventèrent ce que devinrent les Centres d'Hébergement et de Réadaptation Sociale (CHRS).

En septembre 1971, Michel Pedrazzani vint trouver un sous-préfet quelque peu abasourdi : « Voilà ce que nous les jeunes, nous faisons depuis un an et demi. Et vous, qu'attendez-vous pour faire quelque chose pour qu'il n'y ait plus de mort de froid en hiver à Mulhouse ? » L'électrochoc fut salutaire. Le sous-préfet se mit en devoir de prendre contact avec l'adjoint du social, afin de provoquer une réunion de toutes les personnes qui pourraient aider à résoudre ce problème dont on parlait depuis des années. Plusieurs rencontres à la sous-préfecture aboutirent à la constitution officielle de l'association AIDE AUX SANS-ABRI le 2 novembre 1971 et, surtout, à l'ouverture d'un abri de nuit improvisé dans les locaux de l'Entraide par les Jeunes, au 44 rue de la Mer Rouge. Un chauffage à air pulsé fut acheté et Emmaüs tapissa un garage de cartons et paillasses. Les jeunes assurèrent la permanence sous la responsabilité du Comité de Direction présidé par Mme Yvette Birckel, dont le sous-préfet était membre, et première secrétaire la secrétaire de la sous-préfecture. Faisaient encore partie du Comité les deux jeunes fondateurs, ainsi que Georges Scius.

Avant la fermeture de l'abri, les jeunes allèrent trouver la Mairie pour exposer que certains hébergés travaillaient et allaient se trouver à la rue. Il était indispensable que l'Association espère puisse ouvrir un foyer d'accueil. Une maison située rue du Rhin, appartenant à la Navigation et destinée à être démolie pour l'aménagement du Nouveau Bassin, pouvait servir provisoirement de résidence au Foyer. La direction de la Navigation et la Mairie donnèrent leur accord et c'est ainsi qu'à la fermeture de l'abri d'hiver, le 10 avril, les travailleurs purent y être logés. En bref, alors que les adultes n'avaient pu solutionner depuis 1954 le problème des sans-abri, un

jeune homme et une jeune fille avaient réussi à secouer les « croulants » afin que, grâce à l'abri d'hiver, aucune personne ne soit plus morte de froid à Mulhouse depuis l'hiver 1971-72 parce que sans possibilité de se loger et, grâce à leur entrain, l'association espoir put commencer son action de réinsertion.

Les Dernières Nouvelles d'Alsace

L'hiver sera dur pour les sans logis

L'hiver et les sans-logis : un sujet qui redevient d'actualités dès les premières atteintes du froid.

M. et Mme F. H. nous écrivent :

« Nous habitons le quartier du Rebberg, où l'on voit fréquemment passer les clochards, nous avons été impressionnés ma femme et moi par l'article « Un toit pour les clochards » paru dans votre journal du 21 octobre. Nous sommes entièrement d'accord avec l'auteur de ce plaidoyer lorsqu'il affirme que personne ne devrait se croire totalement à l'abri d'une déchéance. Qui peut savoir de quoi demain sera fait ? L'un d'eux, à une question de ma femme lui demandant ce qu'il comptait faire lorsqu'il ferait 10 ou 15 degrés sous zéro, répondit : « Me jeter sous une voiture. ».

Dans l'état actuel des choses, la seule solution qui s'offre à eux en cas de froid violent est donc l'hôpital ou la prison ! Nous estimons qu'il est du devoir de la municipalité de réagir et de trouver une solution au besoin avec la collaboration d'une œuvre de bienfaisance. D'un moment à l'autre, une vague de froid peut survenir. Cet appel restera-t-il sans réponse ? »

« Le droit de vivre ne se mendie pas ». Telle est la devise de l'Equipe d'Aide aux Sans-Abri, qui explique, dans une communication qu'elle nous envoie :

« Cette année une Equipe d'Aide aux Sans-Abri, formée de jeunes, s'est créée. Son objectif n'est pas d'accentuer la prolifération des clochards contrairement à l'avis de certains, mais bien au contraire d'essayer à l'aide de ses modestes moyens de donner la possibilité à ces hommes de réintégrer une société qui les a trop souvent rejetés. Il est absolument faux de penser que ces êtres sont « heureux de vivre dehors, de ne pas travailler, ... etc. ». Chaque humain est une entité particulière, et l'on ne peut mettre tous ces hommes dans le même sac. »

« Nous pensons fermement qu'il ne sert à rien d'essayer d'aider un sans-abri en lui donnant quelques centimes, pour se donner bonne conscience ou pour que celui-ci nous laisse en paix. Comme pour tous les problèmes

sociaux il faut s'attaquer aux causes et non aux effets. Notre équipe n'est pas un organisme de charité distribuant simplement du pain. Les clochards attendent beaucoup de nous et très souvent nous ne pouvons leur donner satisfaction, mais ils savent que nous aussi attendons un effort de leur part. Nous pensons pouvoir dire que nous faisons ce qui est en notre possible pour que dans la conversation s'établisse immédiatement une égalité basée sur une compréhension réciproque. C'est ce qui probablement nous permet d'arriver à des résultats positifs.

Monsieur R. R. demandait ce qui était fait pour eux en ce début de saison froide. Une petite partie d'entre eux possédant un bon d'hébergement de durée variable peut loger à l'Armée du Salut. Comme vous le faisiez justement remarquer, une association qui a pour but la construction d'un centre d'hébergement et de reclassement qui portera le nom d' « Espoir » s'est construite, mais la réalisation de ce projet se fera seulement à longue échéance. Quoiqu'il en soit, très certainement durant l'hiver 71-72, un dortoir sera installé dans une propriété de la banlieue, ceci grâce à l'appui d'une famille sensible à ce problème. Une réunion présidée par Mr. le sous-préfet concernant l'accueil des clochards aura lieu cette semaine. Comme par le passé l'équipe continuera de fournir un repas complet chaud chaque samedi après-midi et en plus durant l'hiver une boisson chaude le jeudi.

Nous invitons volontiers toute personne voulant s'occuper de ce problème à nous écrire ou à nous rendre visite le samedi après 14h, 6 rue des Rabbins, première porte à gauche dans la cour située derrière la synagogue. »

Pour l'équipe : H. S. et M. P.

En 1972, un architecte en retraite établit les plans d'une maison à construire sur le terrain avoisinant l'Entraide et appartenant à la Ville. Il en chiffré le coût, et Georges Scius se rendit chez le maire Emile Muller, lequel était au courant des longues tractations passées et donna son accord pour construction immédiate. Lui ayant été exposé que l'Armée du Salut effectuerait les fondations et qu'Emmaüs ferait un don de 40 000 francs, il affirma ne pas en donner moins. L'entrée officielle se situerait 3 rue de Moosch. Pour l'hiver 1972-73, l'accueil commença en décembre à l'Entraide mais à partir du 15 février 1973 le nouveau local fut ouvert. L'arrivée du capitaine Guillou en octobre 1973, puis du capitaine Pierquin, conduisit à des relations complémentaires et amicales avec l'Armée du Salut. L'hiver 1973-74 fut bel et bien organisé par les jeunes avec le soutien d'adultes.

A partir de l'hiver 1978-79, l'entrée se fit au 44 rue de la Mer Rouge. Le sas d'entrée, avec W.C., fut terminé en janvier 1980. Le « mitard » et la salle de la cuve à mazout furent ajoutés ultérieurement. L'Aide aux Sans-Abri ayant accepté dès mars 1989 de gérer le RMI, elle put louer jusqu'à 160 logements de tous types, depuis les logements sommaires pour ceux qui ne demandent qu'un toit, un lit et de l'eau pour refroidir la boisson, jusqu'aux logements pour travailleurs ou familles. De plus, en avançant les cautions, les célibataires inactifs pouvaient loger dans les Foyers et d'autres être locataires. En conséquence, la clientèle pour l'abri de nuit devint rare et le sous-sol d'une maison suffisant pour loger les imprévus. De plus, le local de la Mer Rouge ne répondait plus aux normes idéales d'hygiène – en particulier le dortoir – et de sécurité. Il servit une dernière fois pour des africains en attente de papiers.

Ainsi à Mulhouse, le problème de la mise à l'abri est pratiquement résolu depuis l'hiver 1971-72. Mais celui du logement des déshérités ne l'est pas.

1^{ère} époque : 1971-1989

Les campagnes d'hiver

L'abri de nuit

De sa création en 1971 à l'instauration du RMI en 1989, l'Association d'Aide aux Sans-Abri (désormais ASA) n'a strictement fonctionné que sous le seul régime du bénévolat, mais le recrutement des bénévoles est demeuré problématique tout du long. Ainsi, Michel Pedrazzani écrit par exemple le 6 mai 1974 : « Suite à notre réunion du 2 courant, où nous avons hélas constaté l'absence d'un grand nombre d'entre vous, il a été décidé de suspendre les repas du samedi après-midi, faute de véritable équipe d'encadrement ». Le problème se posait de manière récurrente tous les ans, lors de l'assemblée de préparation de la future campagne d'hiver : l'ASA marchait comme sur un fil tendu, avec les seuls Georges Scius et Pierre Lamalle pour remédier aux défections. Non-retraités encore, ces derniers s'occupaient des sans-abri la nuit, prenaient une douche le matin, et repartaient au travail.

Malgré ce gros problème d'encadrement, l'ASA a largement bénéficié à 113 personnes (dont 11 femmes) recensées comme se trouvant à la rue lors de l'hiver 1973-1974. Au départ, il s'agissait essentiellement de pallier l'urgence, à savoir d'assurer en quelque sorte la « mise hors gel ». A cet égard, l'ASA collaborait en parfaite symbiose avec l'Armée du Salut et ce qui allait devenir le foyer espoir – de même plus tard avec la Banque Alimentaire dès sa création en 1985, dont les statuts sont d'ailleurs co-signés par Georges Scius et Pierre Lamalle.

La capacité d'accueil de l'Abri du 44 rue de la Mer Rouge³ à Dornach était de 46 places (avec une moyenne de 30 environ, et un record de couchage de 59), lequel accueil était offert durant grosso modo cinq mois (15 novembre-15 avril). L'ouverture de l'abri était fonction de la météo, en général elle prenait effet au deuxième gel. Ses conditions de fonctionnement étaient rudes, comme en témoigne cet extrait du procès-verbal d'une réunion de l'ASA tenue le 8 mars 1972 : « L'assemblée pense que le Centre a rempli son rôle : fournir un gîte immédiat même précaire à ceux qui en avaient besoin. Des difficultés et des problèmes ont existé : le respect d'une

3. D'où ce nom exotique à Mulhouse ? Pour la petite histoire, la métaphore provient de la « mer » de pantalons rouges mis à sécher sur les prés environnant par les usines de teinture : c'était le fameux rouge « grance » des pantalons de l'infanterie de l'armée française.

certaine discipline, l'alcoolisme, la cohabitation des vagabonds et des travailleurs occasionnels ou réguliers. Dans leur majorité, les occupants du centre sont des inadaptés à la vie sociale, ils gardent la nostalgie d'une vie d'aventures qu'ils ont menée comme militaire, légionnaire et sont le plus souvent marqués par une vie familiale trouble. » D'où une violence permanente. « Une nuit, raconte Pierre Lamalle, le désordre était tel qu'il avait fallu les faire tous sortir dans le froid pour calmer les esprits... »

Il fallait au minimum 50 bénévoles pour un fonctionnement correct : 2 personnes à l'accueil, et 2 personnes pour la garde de nuit – en rotation. Les numéros de téléphone de Georges Scius et de Pierre Lamalle faisaient fonction de numéros d'urgence. Par convention tacite, l'intervention de la police était interdite dans le local, tout au plus les agents déposaient-ils quelqu'un de temps à autre : somme toute, c'étaient des relations de bon voisinage. Le confort était sommaire, c'est le moins qu'on puisse dire. Tables en formica exotique, fauteuils fatigués et dépareillés, télé hors d'état de nuire. Seul un petit transistor fonctionnait. Et pour tout le monde, deux douches, un lavabo et une chambrée. Le soir, les gars avaient droit à une soupe chaude et un lit, et le matin, à un café.

ASSOCIATION D'AIDE AUX SANS-ABRI – MULHOUSE

Compte-rendu de la réunion du mardi 30 octobre 1973 à 20h15

L'Association d'Aide aux Sans-Abri s'est réunie le 30.10.1973 dans son local, 3 rue de Moosh à 20h15. Sur demande de l'Assemblée :

- L'ouverture du Dortoir initialement prévue pour le 15 décembre est avancée au 1^{er} décembre 73. Cette ouverture anticipée ne va pas sans poser quelques problèmes, vu l'effectif restreint de volontaires prêts à assurer les permanences.
- Par l'intermédiaire de Caritas, toutes les paroisses ont été sollicitées afin de trouver des responsables, mais jusqu'à présent l'Aide aux Sans-Abri n'a enregistré aucune offre.
- Michel Pedrazzani communique le calendrier prévisionnel à l'Assemblée, comportant la répartition des heures de permanences pour l'accueil et les gardes de nuit. Ce calendrier sera envoyé individuellement à chaque responsable par les soins de Sœur Marthe Walter de Caritas. On y joindra un talon, afin que les volontaires éventuels pour les nuits qui sont encore « libres » puissent se faire connaître.

- L'heure d'ouverture du Dortoir est fixée à 18h30. Les clefs sont à chercher à la maison de retraite Jean Dollfus (le « Geisbühl ») 6 rue du Panorama. Le matin il est bien entendu nécessaire de les rapporter au même endroit.

- La garde de nuit est fixée de 20h30 jusqu'au matin à 7 heures. En outre, Michel Pedrazzani précise que chaque nuit, un membre de l'Association sera responsable de permanence, et pourra être joint par téléphone à n'importe quel moment de la soirée ou de la nuit. Son nom et son numéro de téléphone sont affichés sur l'armoire se trouvant à côté de la table de travail.

- Les Sans-Abri peuvent prendre des douches jusqu'à 21h30. Après cette heure, celles-ci seront fermées à clef, car il a été constaté, au cours de l'hiver dernier, que des hommes les utilisaient comme toilettes.

- L'heure de couvre-feu est fixée à 22 heures. A ce moment-là, le responsable est prié de fermer la grille d'entrée avec le cadenas prévu à cet effet.

Le capitaine Pierquin de l'Armée du Salut, propose d'héberger chez lui les hommes qui travaillent au delà de 22 heures. D'autre part, l'Aide aux Sans-Abri hébergera les hommes qui sont en instance de trouver du travail et qui n'ont pas encore leur place à l'Armée du Salut, car son centre d'hébergement ne reçoit, sauf exception bien sûr, que des travailleurs.

Il est nécessaire que chaque responsable fasse preuve d'autorité et sache prendre ses responsabilités, tout en considérant toujours qu'il est en face d'un homme à part entière.

Chaque soir, les responsables noteront dans le cahier prévu à cet effet la liste nominative des présents, les dates et lieux de naissance pour les nouveaux, ainsi que tout incident survenu durant leur temps de permanence. Ils signeront au bas de la feuille.

Les responsables de garde ne prendront en aucun cas l'initiative de décider tout seuls d'une mise à pied excédant la durée de leur propre nuit de garde, pour un homme. Sur proposition de Pierre Lamalle, les plus expérimentés parmi les responsables décideront le lendemain de la durée de la mise à pied. (Nécessité de tout noter.)

- Les lits sont numérotés, afin que ceux qui viennent régulièrement puissent toujours bénéficier du même lit.

- Les lits marqués d'une croix seront réservés aux énurétiques.

- La veilleuse doit rester allumée durant toute la nuit. Durant la journée, ne pas couper les disjoncteurs, mais couper les veilleuses. (Les disjoncteurs se trouvent dans le hangar de l'Entr'Aide par les Jeunes.)

- Au cas où un homme, par période de grand froid, ne pourrait être admis au sein du dortoir, ceci pour des raisons disciplinaires, Jean-Paul Birckel et Georges Scius tiennent leur garage à la disposition de l'Association afin

d'y loger ces hommes.

Au cours de son temps de permanence, il est demandé à chaque responsable de faire une ronde à l'extérieur du bâtiment.

- Il est rappelé par le Père Matthieu que l'alcool est strictement interdit au sein de la maison. Si un homme vient avec une bouteille (pour la première fois) on lui donnera le choix entre vider celle-ci dans les toilettes, ou l'expulsion. En cas de récidive, il ne sera pas accepté.
- Erwin Traband suggère l'installation de porte-manteaux dans la salle d'accueil et de caisses personnelles sous les lits pour les habitués au moins.
- Yvette Birckel rappelle qu'il faut être intransigeant quant au racisme. Tous les gars sont logés à la même enseigne.
- Sur proposition de Michel Pedrazzani, les responsables se rencontreront une fois par mois. Le capitaine Pierquin propose de mettre à notre disposition la salle de réunion de l'Armée du Salut, et nous propose de faire la soupe chez lui en cas de besoin.

La séance est levée à 22h45.

Pour l'Association,
Michel Pedrazzani

Derrière l'abri, on brûlait en moyenne cinq à six matelas souillés par an. On tolérait que les dormeurs dissimulent leur bouteille à l'extérieur afin de la retrouver le lendemain matin : en un va-et-vient incessant il leur fallait aller boire de l'eau tant le manque d'alcool les taraudait la nuit. Ils étaient extrêmement racistes entre eux, acceptaient difficilement qu'un algérien vienne prendre place dans le dortoir.

En l'absence de tout travail de jour, au matin les sans-abri se voyaient purement et simplement renvoyés à la rue. Seuls. Dans le beau livre de François Bon et Jérôme Schlomoff⁴, on trouve ainsi le témoignage poignant d'un sans-abri sicilien ex-pêcheur d'espadon, Antonio Vetri : « [...] je suis venu à Mulhouse en 1979. [...] J'ai fait treize ans cariste, chez Peugeot, c'est-à-dire à donner du boulot aux autres. C'est un beau souvenir, mais après avoir quitté Peugeot, ça me reste là. Il n'y a personne qui vient, il n'y a personne que moi je cherche. Je veux oublier Mulhouse. »

4. Bon F. & J. Schlomoff (1999) La douceur dans l'abîme - Vies et paroles de sans-abri, La Nuée Bleue/Éditions de l'Est.

Pendant ces longues dix-huit années, l'ASA n'a bénéficié d'aucune aide publique en dehors de quelques subventions accordées par la Ville de Mulhouse. Il s'agissait essentiellement de se pourvoir en fuel, la soupe et l'alimentation étant fournies par l'Armée du Salut. Jusqu'à ce qu'elle soit accréditée par la Préfecture pour le versement du RMI en 1989, l'association a vécu de dons de particuliers, lesquels dons affluaient principalement en décembre. « Une année, raconte encore Pierre Lamalle, l'ASA avait fait appel à un don de couvertures, puis avait fini par littéralement couler sous les couvertures, y compris faites main voire brodées ! ». « Une autre année, l'ASA avait reçu une cinquantaine de matelas de l'armée de Belfort, neufs mais de taille anormalement étroite : quelle rouspétance ! ». De même les sans-abri restaient à la merci de la charité publique et fréquentaient notamment les curés et leurs presbytères.

Pendant ces dix-huit longues années, l'histoire s'est ainsi déroulée sans histoires, si l'on peut dire : rien que la misère ordinaire et cet abri d'hiver pour sécuriser les pouvoirs publics en leur évitant la création d'un asile de nuit. L'histoire s'est aussi déroulée presque sans images, sauf les traditionnels articles dans le journal au commencement du gel ou bien aux environs de Noël : saison des huîtres, saison des pauvres !

ASSOCIATION D'AIDE AUX SANS - ABRI

ADRESSE POSTALE POUR TOUT COURRIER: Boîte Postale 1371 68070 MULHOUSE CEDEX

SIEGE et RESTAURANT DES SANS-RESIDENCE-STABLE: 49 rue de Strasbourg MULHOUSE 89.59.29.24

ABRI D'HIVER: 44 rue de la Mer Rouge (derrière la gare de Dornach) MULHOUSE 89.42.17.06

SERVICE R.M.I. : 22 rue de L'Île Napoléon MULHOUSE 89.44.45.96

Mulhouse, le 27 janvier 1993

Cher amis,

Vous avez pu suivre les événements de L'Abri par vous-même, par la Presse, la Radio ou la Télévision. Nous, n'avons pu, devant l'urgence, vous réunir pour prendre les décisions. J'ai pris contact, à chaque fois, avec Pierre Lamelle et ceux que j'ai pu rejoindre.

Le hébergement, au service de quel nous voulons nous mettre, préférait de plus en plus le froid à l'exposition aux redoutables, lesquels ont fini par s'en prendre aux permanents.

A contre-cœur, nous le pensons bien, nous avons dû fermer l'Abri samedi et demander une concertation avec la Ville et les Polices. Et après-midi, nous avons été avisés de la présence de 19h à 22h de 2 policiers municipaux et du passage, toute la nuit, de la police nationale. De plus, il nous est recommandé de confier les drogues au Samu pour l'hospitalisation au Pavillon 26.

L'Abri n'en reste pas moins un lieu privé où la police n'intervient d'autant qu'à la demande des permanents.

Nous rouvrirons donc l'Abri jeudi 28 janvier. J'invite donc ceux qui s'étaient inscrits, à arriver leurs permanents et les autres à téléphoner le soir à L'Abri pour prendre place dans les nombreux cas vides afin que nous ne soyons pas amenés à fermer, faute de permanents, alors que la sécurité est, à nouveau, assurée.

Je demande à tous et à tous d'être fermes, de n'admettre, en aucun cas, ceux qui sont "scolés" (les jeunes peuvent facilement escalader les murs) et de ne pas hésiter à demander l'aide des policiers à la moindre bagarre ou au moindre irrespect. Dis que j'interviendrai le temps, je provoquerai une réunion pour faire le point.

Avec nos amitiés
Jorge, Secrétaire, président

2^{ème} époque : 1989-2004

Le travail de jour

Vers le logement des sans-abri

En 1989, l'instauration du RMI fit l'effet d'un séisme, et Georges Scius, Président de l'ASA, se mit peu à peu à se consacrer à 100% à l'association. A partir de 1990, l'abri de nuit de la Mer Rouge a progressivement périclité jusqu'à sa fermeture complète en 1997 : en 1995 l'abri d'hiver alors transféré au sous-sol du 19 avenue Aristide Briand n'hébergeait plus que deux-trois sans-abri. La bascule s'était faite en douceur à mesure que ses bénéficiaires avaient petit à petit été hébergés en logement ou en foyer. En 1989 donc, et jusqu'en 1996, la distribution du RMI se faisait au local-siège de l'ASA, rue de Bâle, à l'Armée du Salut, les mardi et jeudi après-midi toutes les semaines – le fractionnement de la somme de même qu'un contact hebdomadaire étant alors jugés préférables à une remise mensuelle. Le changement était net par rapport à la situation antérieure où il n'existait pratiquement aucun contact entre les bénévoles durant l'été.

En 1990 fut embauché Bernard Würtzel, éducateur mis à disposition par l'Armée du salut pour aider Georges Scius. En 1992 eut lieu l'inauguration de l'immeuble du 49 rue de Strasbourg, propriété du Conseil Général et gracieusement mis à la disposition de l'ASA par celui-ci. Le siège de l'association y fut créé : auparavant, Georges Scius conservait tous papiers y afférant à son Laboratoire d'Analyses Médicales rue Thiers. La rue de Strasbourg était aussi « une maison pour un repas » quotidien destiné aux rmistes (30-35 places environ) et à l'hébergement temporaire de personnes en difficulté. Pour développer l'activité diurne furent embauchés deux « hommes de peine », Bernard Dormois et Guy Eckert. En 1993, Pierre Lamalle – Vice-Président – prit à son tour sa retraite pour se consacrer à 100% à l'ASA.

A partir de 1996, la distribution du RMI se fit au 19 avenue Aristide Briand. (Il était de notoriété publique que Georges Scius se rendait chaque mardi et chaque jeudi à la cmdp place de la Paix pour retirer l'importante somme à distribuer, qu'il transportait dans son propre portefeuille : jamais il n'a été dévalisé pour autant !) La distribution démarrait à 14h – les bénéficiaires commençait d'arriver à partir de midi et tiraient un numéro de passage ; en hiver l'attente paraiss-

sait très longue – et elle se déroulait selon un rituel immuable voire quelque peu théâtral. Les conflits étaient incessants à propos des sommes versées et des sommes dues pour lesquelles les rmistes se voyaient chapitrés, mais à quelques exceptions près ils étaient sans gravité. Cela tissait surtout un lien hebdomadaire ou bi-hebdomadaire avec les bénéficiaires qui défilaient un par un.

AIDE AUX SANS-ABRI

Pour une mise « hors gel » durant l'hiver

[...] Si son action consiste toujours à une « mise hors gel » durant l'hiver, Aide aux Sans-Abri a élargi son champ d'activité depuis le 1^{er} novembre 1988 en engageant deux animateurs spécialisés dans le suivi des « locataires » du foyer de la rue de la Mer Rouge. « Leur mission est d'être en contact permanent avec eux, de les rencontrer là où ils vivent habituellement, dans les squatts, et de leur trouver, si possible, une solution. », explique le président de l'association. A cela s'ajoute encore la gestion d'une centaine de RMI (revenu minimum d'insertion) depuis qu'elle a été agréée pour instruire les dossiers et gérer les allocations des sdf bénéficiaires (domiciliés au siège de l'association, 5 rue Thiers).

« Et puis chaque hiver, c'est la même histoire avec les politiques », relève Georges Scius, « pourvu qu'il ne se passe rien dans mon secteur. Et cette année c'est le pompom : avec le film sur l'abbé Pierre, avec encore les récents reportages sur des jeunes qui vivent dans des wagons à Strasbourg. Ce qui fait que nous passons de réunion en réunion : avec les élus du conseil municipal, du conseil général, avec le sous-préfet. Ce qui au demeurant est très bien d'ailleurs ».

Récemment le président d'Aide aux Sans-Abri a participé à une réunion de travail à laquelle avait été convié Mr. Vivier pour évoquer l'action qu'il mène depuis une dizaine d'années à Nancy. Après avoir fondé un centre d'hébergement, suscité la mise en place de différentes associations, il a créé des centres d'accueil et d'orientation. « Il est dans l'idée du sous-préfet d'en faire de même à Mulhouse », souligne encore Georges Scius. « Le but de l'opération serait de trouver des locaux d'hébergement, des appartements non utilisés et de créer une association qui fera l'interface entre les propriétaires et les locataires ».

Ce qui à terme pourrait être susceptible de résorber la situation précaire des quelques deux-cents sdf recensés, voire des douze-cents autres personnes qui vivent en surnombre chez des amis.

J.F.

DNA du samedi 18 novembre 1989

Les premiers logements n'étaient que des sous-locations jusqu'en 1993 (une vingtaine environ). Un beau jour Pierre Lamalle découvrit l'existence de l'alt (Allocation pour le Logement Temporaire, versée par la d.d.e.), ce qui favorisa une formidable expansion du parc locatif de l'ASA. Mais il fallait bien entendu le gérer et l'entretenir, et cette tâche était sans fin. En 1994 fut ainsi créée l'Association pour le Logement des Sans-Abri (désormais ALSA), avec Pierre Lamalle comme Président, et Georges Scius comme Vice-Président. En 1998 furent embauchés Jean-Pierre Krummenacker et Michel Ponsat, le premier pour la gestion, le deuxième pour le suivi des logements. Ils étaient assistés par les bénévoles Michèle Ackermann et Denise Haas dans les bureaux, ainsi que par Karine Kray pour le « tout-terrain » à partir de 2001.

En ce qui le concerne, Paul Wirth – le Président actuel – raconte : « Je suis arrivé dans l'association en avril 2002 lors de ma période de vacances avant ma retraite. Georges et Pierre m'ont coopté aux deux C.A. environ deux ou trois mois après. Six mois plus tard je devenais responsable des logements et j'accompagnais Michel Ponsat dans ses visites. Un an plus tard, donc vers l'été 2003, Pierre me proposa de prendre sa place comme président d'ALSA. Mais c'était l'époque où les choses se faisaient autour d'une tasse de café, car je n'ai aucun souvenir de réunions de C.A. Juste une AG annuelle symbolique ».

Les rmistes étaient domiciliés au 49 rue de Strasbourg et Georges y assurait infatigablement une permanence quotidienne, le samedi compris (pour les travailleurs), dans son bureau du 1^{er} étage. On n'y pénétrait jamais sans quelque appréhension, tant ses colères étaient légendaires ! – quand on ne s'était pas fracassé le crâne dans l'étroit et bas escalier qui menait à lui ! Au rez-de-chaussée se trouvait le restaurant. A la cave enfin étaient stockées les denrées récoltées à la Banque Alimentaire et destinées aux colis hebdomadaires. La distribution avait lieu le mercredi, et là encore l'attente était parfois longue, les réclamations nombreuses.

Ce furent quinze années de travail de jour, caractérisé par Pierre Lamalle comme du « paternalisme », du « caporalisme » et de l'« assistanat », d'ailleurs parfaitement assumés par Georges Scius lui-même – l'« anti-RMI » – dont voici un assez fidèle portrait :

GEORGES SCIUS : Secourir avec son cœur et sa tête

« J'ai failli crever pendant la guerre. Alors, tout le reste, c'est du rab. 45 ans de rab. La vie j'en ai pas peur ». Georges Scius ponctue ses phrases d'un éclat de rire et claque ses mains contre l'accoudoir de son fauteuil. Grand, mince, yeux bleus, cheveux blancs, il y a quelque chose de démesuré chez cet homme qui, à 70 ans, ne se considère toujours pas comme « un adulte ».

Georges Scius. Difficile d'en brosser un rapide portrait. Son destin a connu de nombreux rebonds, mais sa volonté ne l'a jamais lâché. Commençons donc par le presque début, puisque cela paraît le plus aisé. « Pendant 4 ans », sourit-il, « j'ai été élève dans un collège dirigé par des Jésuites. Puis, j'ai voulu devenir curé, et j'ai étudié deux ans au grand séminaire, mais la guerre est venue mettre fin à tout cela ». Après la débâcle, il réalise le périple Orléans-Sarrebouurg à vélo. Là, il aide les prisonniers français à s'évader. Un « trafic » qui prend fin avec l'arrestation de ses frères et de son « grand-chef » de sœur. Lui échappe à la rafle, mais ne peut éviter d'être mobilisé dans l'armée allemande. Devenu « malgré-nous », il se retrouve artilleur-côtier de marine, cantonné dans les pays baltes. C'est ainsi qu'il est fait prisonnier par les Soviétiques en mai 45. Interné, il ne retournera à Sarrebouurg que le 21 octobre 1945. Abandonnant l'enseignement religieux, il attaque des études de pharmacien, avant que la France (cette fois-ci) ne l'appelle sous les drapeaux. Il obtient quand même son diplôme en 49, et crée en 52, à Mulhouse, le premier laboratoire privé. A cette occasion, il commence à collaborer avec l'Armée du Salut pour venir en aide aux sans-abri.

Cette volonté de secourir les autres, il pense l'avoir héritée de sa mère. « Pour elle », dit-il, « impossible n'existait pas. Je lui arrive à peine à la cheville. Une telle mère, et la pratique du scoutisme, cela vous donne une grande force intérieure ». Maintenant, il ne travaille plus dans son laboratoire, et a quitté, après plus de 23 ans, la présidence de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). Cependant, il continue sa mission : s'occuper des sans domicile fixe.

« Il faut accepter », explique-t-il, « que chacun ait un plafond. On ne peut pas en vouloir à quelqu'un qui n'y arrive pas. Certains ont un faible QI (Quotient Intellectuel), d'autres ont un faible QV (Quotient Volonté). La société doit fournir aux gars tous les moyens de s'en sortir, et ne pas être déçue s'ils n'y parviennent pas. Ce qui n'empêche pas de leur mettre un coup de pied au cul, pour qu'ils réagissent un peu ». Dans le foyer qu'il dirige, et qui n'est ouvert qu'au plus froid de l'hiver, il maintient « un régime de spartiate, pour que les sans-abri aient envie de remonter à la surface. Parce qu'il faut secourir avec son cœur, mais aussi avec sa tête. Avec moi », rit-il, « ils trouvent un père exigeant, mais qui les aime ! »

S.V.

L'Echo mulhousien - avril 1991

Les AG annuelles consistaient en une sorte de pantomime durant laquelle Georges démontrait en deux temps-trois mouvements que les comptes étaient à l'équilibre : il s'agissait en grand prestidigitateur devant un tableau de chiffres notés au feutre de son écriture tremblée, et hop ! le tour était joué ! Georges était comme le capitaine d'un bateau bienveillant mais non exempt de défauts criants. A l'ASA, il était la mesure de toute chose.

Ceci expliquant cela, il a quitté non sans heurts le navire qui était comme le sien propre depuis plus de trente ans lorsque, sous la pression de l'ALSA, un Directeur fut embauché en 2004 : hostile à la « professionnalisation », ce fut Jean-Luc Sutter ou lui. Au final ce fut Jean-Luc Sutter. L'ASA perdit ainsi son immense père réel et symbolique. Il fallut continuer sans lui, sachant tout ce dont l'association lui était redevable. L'ALSA continua.



Inauguration de la rue de Strasbourg



Choses vues

Photos © Karine Kray



En argot on désigne par « cloche » un ensemble de clochards. Aujourd'hui les sdf. Etre « à la cloche » signifie être sans-abri. Il se trouve qu'on dit aussi « C'est une cloche », au sens de « maladroit », « stupide », « incapable ». « Clocher » c'est présenter un défaut, aller de travers. Aussi le dictionnaire nous dit-il qu'il y a quelque chose qui cloche. A Mulhouse, la rue de Strasbourg jouxte le quai de la Cloche.

ASSOCIATION D'AIDE AUX SANS-ABRI

ADRESSE POUR TOUT COURRIER : 49 rue de Strasbourg B.P. 1371 68070 MULHOUSE CEDEX

SIEGE - SECRETARIAT R.M.I.

49 rue de Strasbourg
☎ 03 89 32 13 62 (Avec répondeur - enregistreur)
Fax 03 89 59 29 24

PERMANENCES
lundi et vendredi
de 9 h 30 à 12 h

uniquement pour les TRAVAILLEURS
permanence et colis les samedis
de 9 h 30 à 10 h 30.
sauf exceptions affichées

RESTAURANT

49, rue de Strasbourg

REPAS

en hiver : du lundi au vendredi
de 12 h à 13 h

COLIS ALIMENTAIRES
mercredi de 8 h 30 à 10 h
sauf exceptions affichées

DISTRIBUTION DU R.M.I.

19 avenue Aristide Briand Mulhouse
☎ 03 89 33 05 32

A à H mardi de 14h 30 à 16 h

I à Z jeudi de 14 h 30 à 16 h

La porte d'entrée du 19 avenue Aristide Briand résumait les activités de l'ASA (permanences RMI au siège 49 rue de Strasbourg, colis hebdomadaires, restaurant, distribution du RMI). Elle informait également des décès (environ 1 par mois en 2002).

ION

BLAETTLER

énoms

Pascal

Né le
à

18 avril 1948
SIERENTZ
(Haut-Rhin)



décédé le lundi 18.11 à 14h30 au Thiersberg
à Bartenheim le lundi 14h30
19 novembre
à l'église de Bartenheim



Rue de Strasbourg, 2002.
Georges Scius, Pierre Lamalle.





Distribution du RMI, 2002. Robert, à l'écart :
« Je suis un solitaire ».



Distribution du RMI, 2002. François,
dit « Kro ». N'arrivait pas à dormir
dans un lit. Couchait par terre.





Distribution du RMI, 2002. Gilbert. « Moi je pars en vacances dans les îles », rigolait-il. « Surtout à l'Île Napoléon ». Cohabitait avec Pierre au 19 rue Aristide Briand, dans un étrange rapport de solidarité et de détestation. Des disputes de vieux couple : « Je retourne chez mon ex-femme ! » – puis préparant des spaghettis « polonaises » ou entreprenant, jour après jour, de repeindre leur galetas (« Mon père ne m'a pas non plus fait en un jour » !).

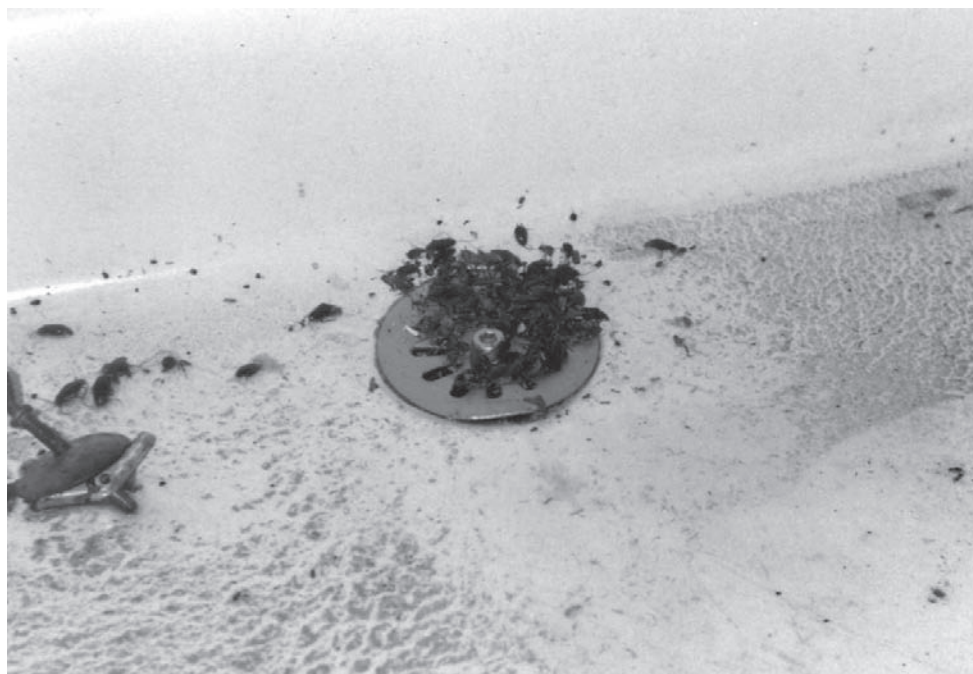


Distribution du RMI, 2002. Pierre. Ses mains enflées. Ses pieds, son ventre, gonflés par l'œdème. Sa polynévrite. Son diabète. « Vivre pour quoi ? J'ai tout perdu », pleurait-il parfois. Braillant à tue-tête dans la salle d'attente des Urgences du Moenschberg.

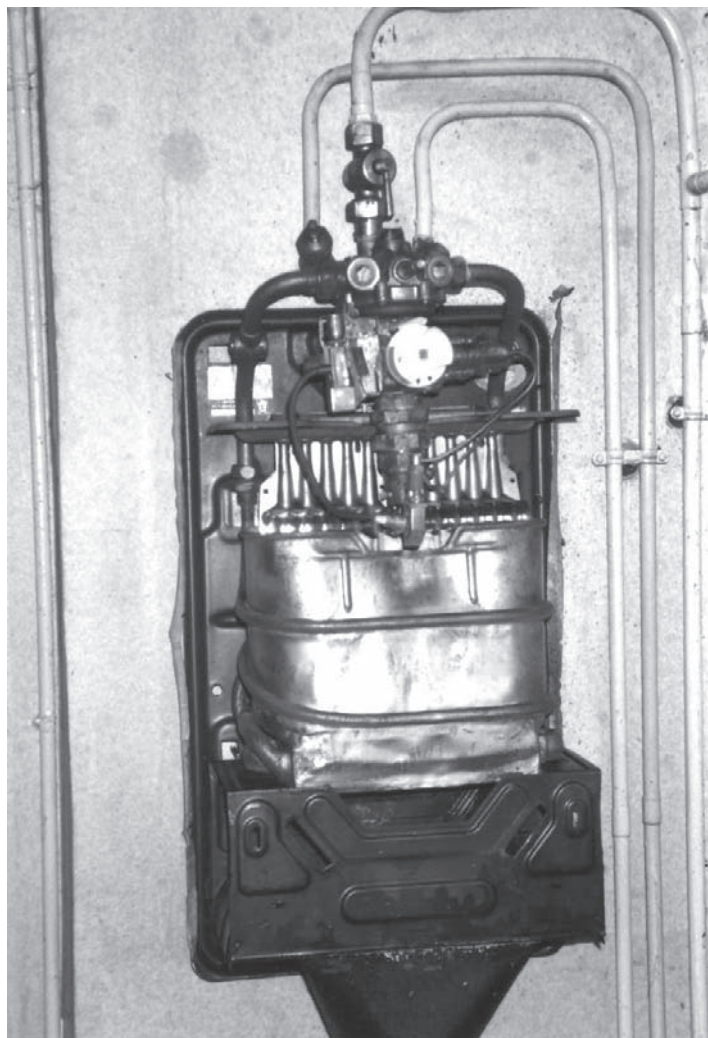


Distribution du RMI, Noël 2002. Gilbert. Son bonnet
« New York » d'après la disparition des Twin Towers.





Les cafards étaient partout dans certains logements. Les blattes, les cancrelats. Les charançons aussi.



Ce que certains faisaient de leur logement.
Chaudière décapotée, 2002.



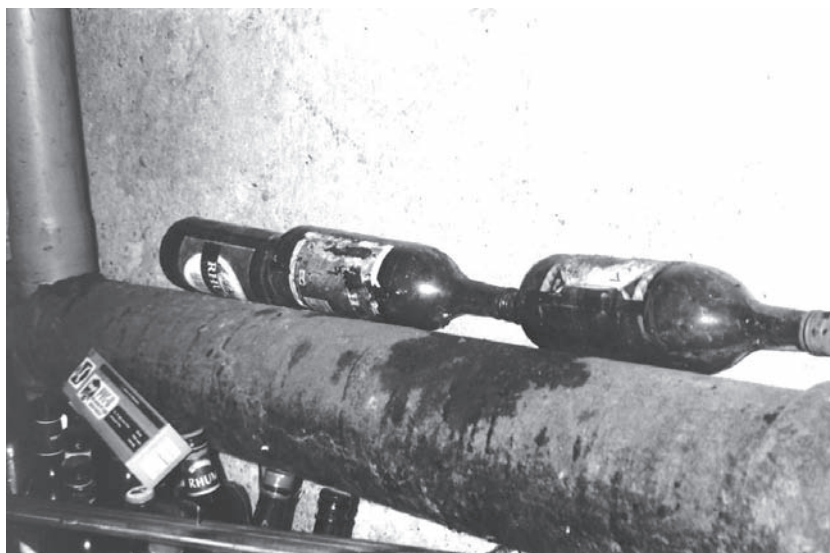
La cuisinière, 2002.



Le lavabo, 2002.



Le lit, 2002.



L'alcool partout. Les stocks d'alcool parfois transvasé dans des bouteilles en plastique rebouchées par du papier WC. Pourquoi donc ?



La violence, 2002. Une nuit rue Aristide Briand.

Une bouée pour les paumés

L'Association d'aide aux sans-abri s'occupe des plus déshérités en leur apportant le strict minimum. Elle a fermé son « refuge d'hiver » de la Mer Rouge.

« C'est notre devoir de venir en aide aux plus paumés, de leur maintenir la tête hors de l'eau quand ils sont en train de sombrer », explique Georges Scius, président de l'association d'aide aux sans-abri. Au 49 rue de Strasbourg, bénévoles et salariés accueillent les personnes sans domicile stable. « L'abri d'hiver de la rue de la Mer Rouge est fermé depuis l'hiver dernier. Maintenant, il y a un hôtel social à Mulhouse. Il est fini, le temps de l'abri simpliste », dit Georges Scius. La distribution de repas chauds à midi continue : « C'est un repas équilibré et complet, de la soupe jusqu'au café, avec de quoi emporter pour le soir. Les Rmistes paient chaque repas 20 F. Pour les personnes sans ressource, c'est gratuit. Nous bénéficions de l'aide de la Banque alimentaire, de 100 000 F de dons de particuliers. »

Une adresse, une avance

Depuis la création du RMI en 1989, l'association domicilie légalement les « sans résidence stable » à son siège. Elle instruit les demandes de RMI, perçoit et gère les allocations de 176 Rmistes. « C'est la seule association dans l'est de la France qui gère le RMI. C'est important pour les plus déshérités de pouvoir toucher une avance, de pouvoir être volontairement sous tutelle de l'association », explique le président. Une demi-douzaine de bénévoles s'investissent fortement aux côtés de cinq salariés à plein temps : deux éducateurs, l'un chargé du RMI, l'autre du logement, un secrétaire, deux hommes d'entretien des logements.

159 logements

L'association gère 159 logements loués à des privés, sous-loués aux sans-abri (192 bénéficiaires). Elle paie les loyers pour 83 allocataires en appartement, hôtel ou foyer. Elle avance les cautions et loyers quand le RMI ne suffit pas. Elle gère une centaine de dossiers liés au handicap, au chômage, à la pension vieillesse, elle suit des prisonniers, des personnes hospitalisées...

Une bien petite équipe pour tant de monde en difficulté : « Notre philosophie, c'est celle du strict minimum. Nous devons un minimum et seulement un minimum à ceux qui ne travaillent pas : toit, arrivée d'eau et écoulement, moyen de chauffage économique. Le reste ne doit pas être donné mais gagné. » Depuis 1989, l'association a constitué 1272 dossiers de RMI : 114 d'entre eux ont trouvé un emploi. Un chiffre qui réjouit Georges Scius : « Ils n'ont pas subi de pression, n'ont pas reçu de convocation. » Le RMI leur est versé par tranche hebdomadaire de 500 F, ou bimensuelle de 1000 F s'ils arrivent à gérer : « Nous retenons 200 F par mois en cas d'amende à payer. Nous bloquons le versement de l'allocation à ceux qui ne se présentent pas aux convocations de gendarmerie, de police, des services de santé. Chacun doit respecter les autorités. »

E.S.

CONTACTER

Association d'aide aux sans-abri, 49 rue de Strasbourg BP 1371 - 68070 Mulhouse Cedex. Tél. 03.89.32.13.62.



A midi rue de Strasbourg : un repas pour une dizaine de SDF, un moment d'échanges avec (debout, de gauche à droite) le secrétaire Jean-Pierre Krummenacker, le président Georges Scius et le cuisinier Jean-Max Lauret.

“ La vie c'est formidable ”

« On gagne à être bénévole, à vivre avec l'autre. Chacun est gérant des dons qui

lui ont été confiés : ces dons matériels, intellectuels, spirituels... que chacun les déve-

loppe au service des autres. La vie, c'est formidable. »

GEORGES SCIUS

3^{ème} époque : 2004-2011

La professionnalisation

De l'ASA à l'ALSA

En 2004 donc, Jean-Luc Sutter fut embauché au double titre de Directeur de l'ASA et de l'ALSA. Le Conseil d'Administration fut (re) structuré dans la foulée. La composition du nouveau Bureau était la suivante : Paul Wirth, Président ; Pierre Lamalle, Vice-Président ; François Ruch, Trésorier ; Karine Kray, Secrétaire. Il fallut se mettre en quête de nouveaux administrateurs⁵.

Ce furent de rudes semaines de transition où rien n'aurait été possible sans le dévouement de Jean-Pierre Krummenacker et de Michel Ponsat.

Ça tangua. Ça tangua fort.

Puis soudain le temps s'accéléra, aussi. Une succession ininterrompue d'événements, dont il est difficile de rendre la juste mesure. « On se débrouille ! », faisait Pierre Lamalle. On se débrouilla, mais ce fut une avalanche. Jean-Luc Sutter entra en fonctions le 1^{er} septembre 2004. Les 8-9 octobre, Georges Scius démissionna : dans l'intervalle, saut dans le vide ! Début d'autres possibles néanmoins, s'inscrivant en faux contre la tutelle absolue exercée à l'endroit des bénéficiaires ainsi que contre l'état des taudis qui leur étaient proposés – advint aussi la possibilité de revisiter autrement les grands exclus, en tant que mission prioritaire, ainsi que celle de formaliser un nouveau C.A.

Le 1^{er} ordinateur de l'A(L)SA s'est situé presque en cachette au 2^{ème} étage – personne d'autre que Georges n'avait la main sur les comptes, c'est assez dire. Par ailleurs seul Georges avait accès au courrier de tous et chacun, l'épisode des clefs de la boîte-aux-lettres ayant provoqué définitivement la scission, avec le départ subséquent de Mmes Ackerman et Haas ! Plein de doutes pleuvent alors sur Jean-Luc Sutter (ce n'est que début janvier qu'il prendra définitivement la décision de rester, et qu'il rencontrera subséquentement les services publics : Ville de Mulhouse, Conseil Général, Etat (DDASS)).

En décembre 2004, on arrête d'ouvrir, progressivement, le courrier des bénéficiaires. En janvier 2005, on fait évoluer le fonctionnement, on pousse les gens à ouvrir des comptes en banque. Commence à intervenir le cabinet d'audit qui va aider l'ALSA dans le montage du

5. Pour la composition actuelle du C.A., consulter www.alsa68.org, rubrique « association ».

projet « Chantier d'Insertion ». L'arrivée d'une nouvelle comptable, en mars 2005, favorise une passation des consignes avec Jean-Pierre Krummenacker, lequel part à la retraite en avril. La gestion des comptes des bénéficiaires est ainsi professionnalisée. Un premier poste est financé par la DDASS en avril.

En juin 2005, l'Etat donne son accord pour la création du Chantier d'Insertion, avec pour activités « bâtiment, nettoyage et manutention ». En juillet, c'est l'accord de la DDASS pour créer la première Maison-Relais à Riedisheim. C'est aussi l'accord de la DDASS et de la Ville pour financer le restaurant social. En septembre 2005 s'ouvre la Maison-Relais de Riedisheim, ainsi que tombe l'accord de l'Etat pour l'ouverture du Chantier Restauration.

En novembre 2005 arrivent ainsi les huit premiers salariés en insertion, ainsi qu'un encadrant. Le restaurant social ouvre ses portes. En décembre, dix-neuf salariés sont embauchés en insertion pour le bâtiment, le nettoyage et la manutention.

En mars 2006 s'ouvre la deuxième maison-relais, rue Vauban. En avril, une assistante sociale est embauchée. En mai, le Foyer des Coteaux, lequel se trouve en piteux état, est officiellement récupéré, avec reprise de ses salariés.

En juin 2006, il est avéré que le personnel de l'ALSA est devenu trop nombreux pour se réunir en même temps. L'ALSA entre par conséquent dans une logique de services : le Chantier, les foyers/maisons-relais, le service social, l'administratif. Et le service social, vraiment à l'étroit rue de Strasbourg, migre rue Schlumberger.

En juillet 2006, une embauche est réalisée à mi-temps aux Coteaux et à mi-temps aux maisons-relais. En juin-septembre 2006, l'ensemble du parc ALT est inspecté par la DDASS. Quatre logements encore sont déconventionnés, mais tout le reste reçoit validation. Les agents de l'Etat se font ainsi une idée de l'action de l'ALSA sur le terrain.

Un gros effort de remise en état des logements et d'achat de mobiliers est consenti pour l'ensemble des logements. Les appartements les plus indignes sont progressivement restitués aux propriétaires, et de nouveaux trouvés.

Le deuxième semestre 2006 est marqué par une consolidation des évolutions. Le 1^{er} novembre, un chef de service du Chantier d'Insertion est nommé. Pour Mr. Sutter, c'est la première équipe dont il abandonne la direction en direct...

En mars 2007, l'annonce du PARSA fait l'effet d'un coup de tonnerre. La DDASS ayant décidé de pourvoir l'ALSA largement, les conséquences en sont nombreuses. En avril, trois éducateurs sont embauchés pour le service social. Le foyer des Coteaux devient maison-relais le 1^{er} octobre, et à la même date s'ouvre la résidence-accueil Sochaux : l'équipe des maisons-relais passe de 2,5 à 10 travailleurs sociaux.

Le Conseil Général accorde également un poste de travailleur social dédié au handicap. Les locaux deviennent de plus en plus inadaptés : le service social double de capacité, et intègre en juillet la rue Thierstein, avec le service administratif. Un chef de service est embauché mi-août pour organiser le développement et les embauches des maisons-relais et du service social.

En 2008 ont lieu deux créations de poste : une accompagnatrice socio-professionnelle au Chantier, et une secrétaire de direction au service administratif. Les premiers mouvements de personnel significatifs commencent à se produire.

Techniquement, c'est une année d'investissements importants : véhicule des Maisons-Relais, travaux de rénovation du restaurant, acquisition de véhicules au Chantier. Par ailleurs, la première journée de travail «au vert» des salariés permanents a lieu à Mittelwihr : temps d'échange, de concertation, de projection sur l'avenir. Les actions collectives et la participation des bénéficiaires sont en développement rapide. En fin d'année est créée la maraude ALSA, avec l'embauche d'une psychologue.

En 2009, le projet associatif est écrit et présenté au C.A. lors de la journée à l'Oelenberg. Des commissions permanentes sont mises en place, chaque salarié permanent y est associé. Un chef de service du SASH est embauché, permettant à d'autres de se consacrer entièrement aux Maisons-Relais. L'équipe de coordination naît. Le Chantier d'ESPOIR est repris au 1^{er} septembre, et un dépôt est acheté. Etc.

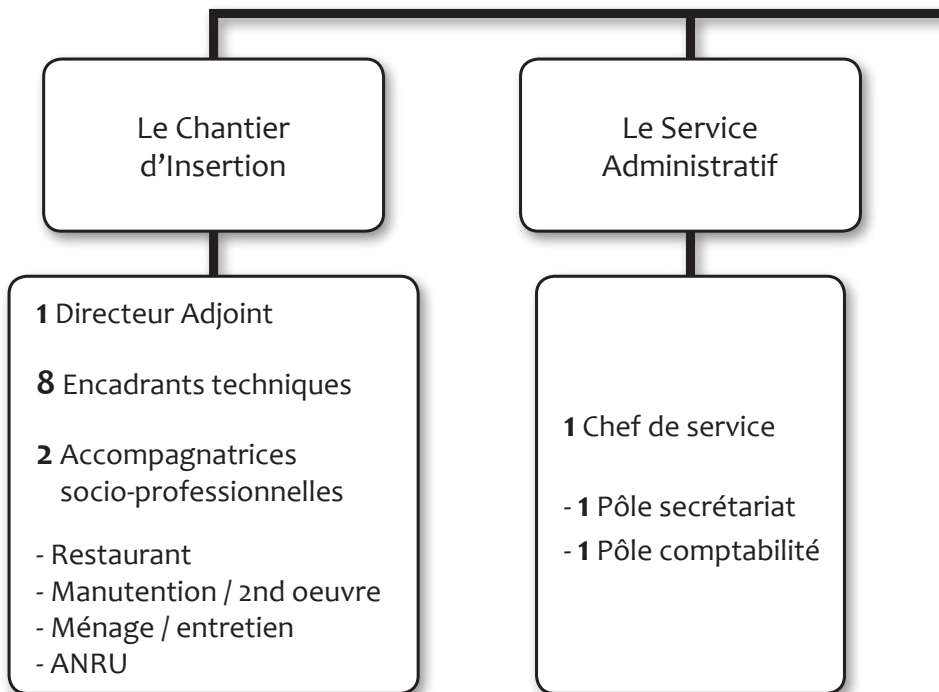
Il s'agit là d'un véritable «etc.»... Car seul un récit impossiblement exhaustif pourrait rendre compte du détail des actions de l'ALSA, de sa progression ainsi que de l'investissement en son sein de tous et chacun (voir pages suivantes pour l'organigramme). Soulignons simplement qu'en date du 13 septembre 2011, l'ALSA se voit officiellement reconnaître par l'Etat comme «de mission d'utilité publique»...

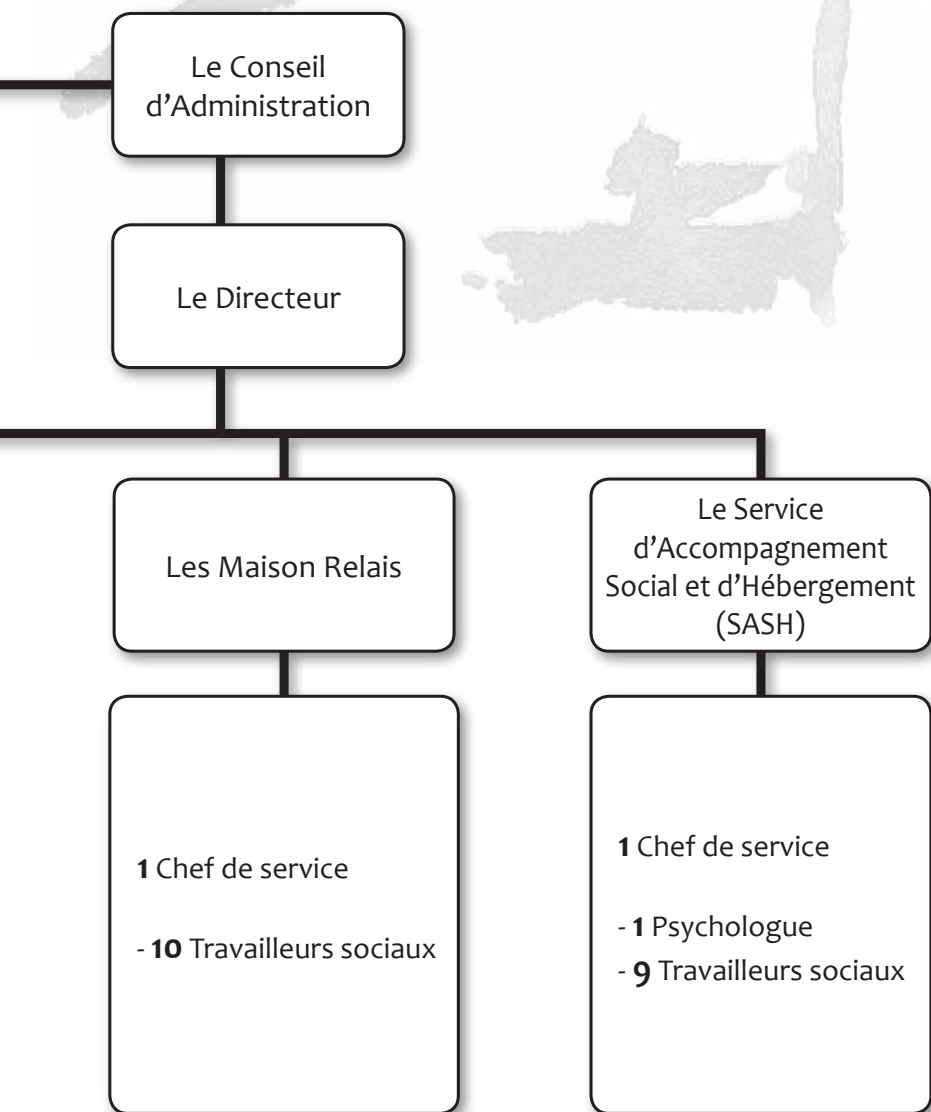
2011 : ceci n'est pas un épilogue...

L'ALSA aujourd'hui, c'est :

Le Président

L'organigramme ALSA 2012





Et pour demain, l'ALSA réfléchit à

- **Un lieu de logement adapté pour personnes très marginalisées :** ce travail est le fruit d'un constat et d'un travail commun de professionnels de l'urgence hospitalière et de la veille sociale. Il est à nos yeux une des réponses possibles à un public très désaffilié cumulant de nombreuses difficultés.
- **Des Ateliers d'utilité sociale pour un public en grande précarité :** En développant et affinant nos interventions dans le cadre des actions collectives qui favorisent le travail de coproduction et de co-engagement, nous travaillons de manière collective et en partenariat sur la création d'un espace d'activités quotidiennes à visée de redynamisation en direction des publics les plus fragilisés.
- **Une Maison gouvernante / Maison Familiale :** Face aux problématiques du public accompagné, de la question de l'isolement pour certains, nous pensons que l'alternative d'une vie plus « communautaire » accompagnée par une gouvernante, maîtresse de maison, concierge peut être une piste intéressante. Ce professionnel du quotidien veillera par sa présence rassurante au confort physique et moral des bénéficiaires.
- **Des Projets de construction de quatre Maisons-Relais** afin d'avoir partout un statut de résidence sociale, en PLAI, ce qui permettra aux usagers de payer la prestation moins cher, et à l'association de mieux financer sa prestation de gestion sociale et technique.
- **Ouvrir une Maison Relais dans le Sundgau,** de préférence en création, éventuellement en redéploiement.
- **Projet de déplacement du SASH et du service administratif** dans des locaux plus adaptés (manque de place), et en prenant en compte le projet des ateliers.

- **Création d'un Service d'accompagnement à la Vie Sociale**, afin d'offrir de meilleures conditions d'accompagnement aux personnes ayant un handicap.
- Réflexions autour de la prise en charge des personnes devenant **dépendantes**.
- Et certainement plein d'autres projets verront-ils le jour, fruit de la réflexion des administrateurs, des salariés, des usagers de l'ALSA et de tous ses partenaires, dans l'esprit de coopération qui présidera cette quatrième époque qui s'ouvre.



Journée associative du 16 juin 2011 à l'Abbaye de l'Oelenberg

